

Caisse de pension BKW

L'exercice 2024

en bref

Aperçu introductif

Après les résultats réjouissants de l'exercice précédent, la CP BKW a également réalisé un bon résultat pour l'exercice 2024. La performance globale a atteint 6,5 % (2023: 5,6 %). Fin 2024, le degré de couverture actuariel se situait à une valeur de 116,1 % (2023: 111,2 %).

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil de fondation de la CP BKW a examiné les affaires réglementaires et différents sujets liés à la prévoyance professionnelle. Sur la base du concept de participation appropriée et équilibrée des parties prenantes à la situation financière de la Caisse, il a fixé le taux d'intérêt aux capitaux d'épargne ainsi que la compensation du renchérissement. Ainsi, pour l'année 2025, le taux d'intérêt applicable aux capitaux d'épargne des assurés actifs sera de 3,00 % (2023: 1,75 %), tandis qu'une augmentation de 1 % des rentes en cours a été décidée avec effet au 1^{er} janvier 2025. De plus, les bénéficiaires d'une rente ont reçu un montant supplémentaire en décembre 2024, de manière unique, en compensation du renchérissement.

Le président de longue date du Conseil de fondation, Heinz Raaflaub, et d'autres membres du Conseil de fondation (Karin Hunziker, Regina Steffen et Stefan Witschi) se sont retirés de leurs fonctions, à la fin de la période de mandat le 1^{er} mai 2024 ou au cours de l'exercice 2024. Ont été nouvellement élus au Conseil de fondation, qui compte désormais 12 membres, Christian Schürch et Adrian Stuber. Durant l'année 2024, la représentation des salariés a été élue, et les sociétés affiliées ont désigné la représentation des employeurs. Suite à cela, le nouveau Conseil de fondation s'est constitué avec effet au 1^{er} mai 2024 pour un mandat de 2024 à 2028. Il a élu Dr Martin Zwyssig comme nouveau président du Conseil de fondation, et Daniel Steffen comme vice-président. Ils ont aussi été élus à la Commission des placements de capitaux, de même que Christian Schürch.

Enfin, le Conseil de fondation a élu la société PricewaterhouseCoopers SA en tant que nouvel organe de révision de la CP BKW. A intervalles réguliers, l'Administration de la Caisse a informé le Conseil de fondation sur l'évolution de la situation financière et actuarielle de la CP BKW.

Les assurés qui souhaitent le rapport de gestion 2024 complet (en allemand), incluant les comptes annuels et les annexes, et tel qu'examiné par l'organe de révision ainsi qu'approuvé par le Conseil de fondation, peuvent le télécharger depuis le site Intranet de la Caisse de pension ou être obtenu auprès de la CP BKW.

Berne, le 30 avril 2025

Chiffres-clés

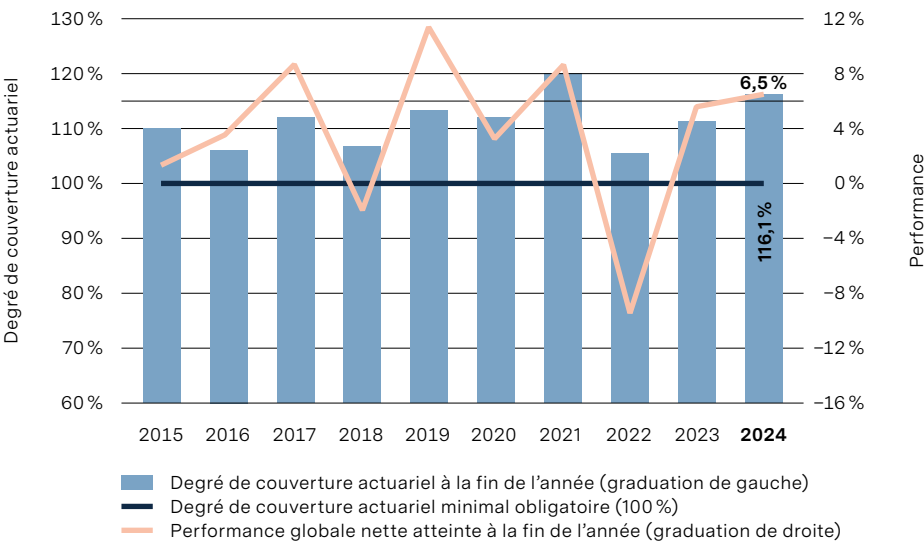
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Nombre total des assurés	5 776	5 529
dont assurés actifs	3 943	3 702
dont bénéficiaires de rentes	1 833	1 827
Nombre de sociétés affiliées	26	24
Total des placements, en millions de CHF	2 069	1 947
Réserves de fluctuation de valeurs, en millions de CHF	280	190
Performance annuelle globale (performance nette)	6,5 %	5,6 %
Frais de gestion de fortune (TER)	0,31 %	0,33 %
Bases actuarielles	LPP 2020 Tables générationnelles	LPP 2020 Tables générationnelles
Taux d'intérêt technique	1,5 %	1,5 %
Taux de conversion pour l'âge de 65 ans	5,133 %	5,133 %
Degré de couverture actuariel	116,1 %	111,2 %

Résultat de l'exercice

Grâce à la performance globale de 6,5 % (2023: 5,6 %), la valeur du degré de couverture actuariel a pu être élevée à 116,1 % à fin 2024 (2023: 111,2 %). Les réserves de fluctuation de valeurs ont donc augmenté, et se situent désormais dans la fourchette visée.

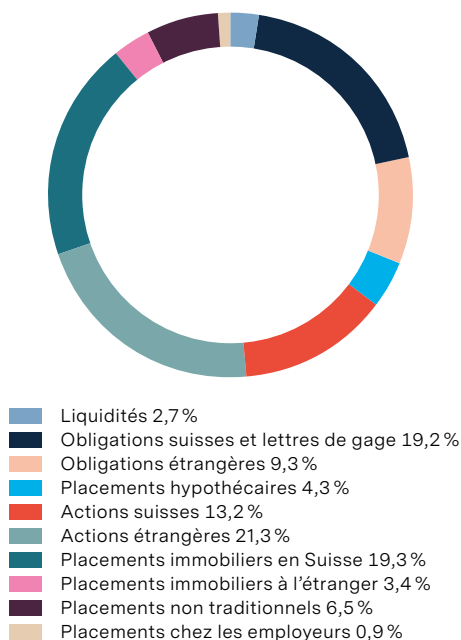
L'année 2024 a connu des hauts et des bas. Les tensions géopolitiques à long terme ont continué à se développer et d'autre part, le climat de consommation et l'économie se sont présentés de manière globalement robuste. Les taux d'inflation se sont normalisés, ce qui a favorisé les bons résultats des activités de placement en 2024. De forts rendements ont été réalisés sur les marchés des actions, surtout avec les actions américaines et les titres des sociétés technologiques. Les performances des actions suisses sont inférieures à celles des actions mondiales, mais néanmoins clairement positives. Des gains positifs ont aussi été réalisés dans la plupart des autres catégories de placements.

Ayant réalisé une performance globale de 6,5 % pour l'exercice 2024, basée sur sa stratégie de placement, la CP BKW se situe en dessous de la moyenne des caisses de pension suisses. Cela s'explique principalement par le fait qu'au niveau de la couverture des risques de change inhérents aux placements en monnaies étrangères, la CP BKW a opté pour une part stratégique plus élevée que d'autres institutions.



Placements de capitaux

Au 31 décembre 2024, la fortune de placement s'élevait à quelque 2,1 milliards de CHF, et elle était investie dans les catégories de placement suivantes:



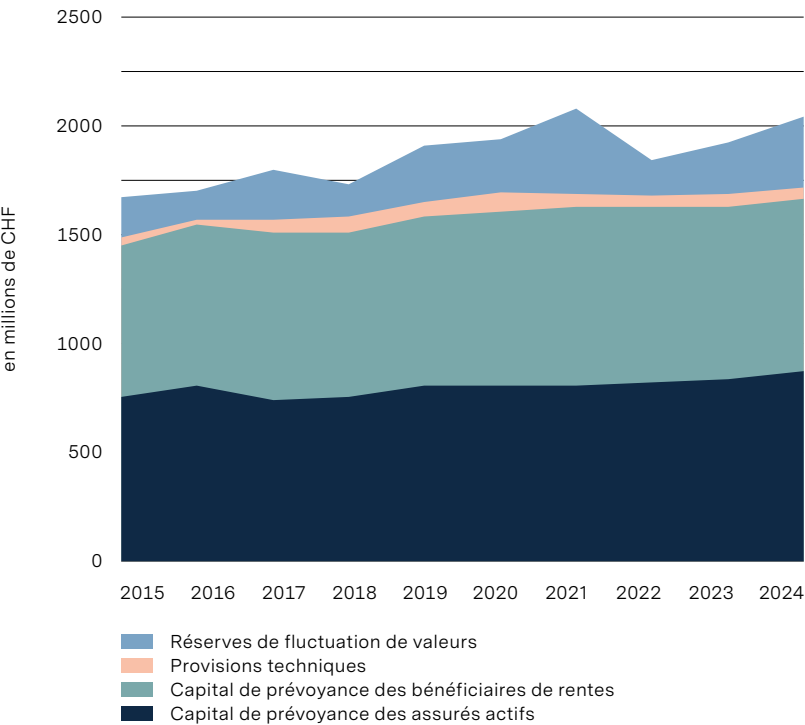
La stratégie de placement à long terme est établie par le Conseil de fondation, et sa mise en œuvre vise une répartition sur une grande diversité de catégories de placement, de marchés financiers et gestionnaires de fortune. Cette large diversification assure une plus grande stabilité à long terme et une meilleure répartition des risques. L'attente de rendement moyen à long terme qui en résulte se situe actuellement à une valeur nette d'environ 2,9 % (déduction faite des frais).

Au niveau de la mise en œuvre de sa stratégie de placement, la CP BKW tient compte de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (critères ESG). L'approche en matière de durabilité est centrée sur les indices suivants: «engagement» (dialogue direct, affiliations), exercice des droits de vote, critères négatifs (exclusions), critères positifs (intégration, «best in class», principes en matière de construction et de rénovation). De plus amples informations à ce sujet sont disponibles sur le site www.pkbkw.ch. En outre, les assurés ont accès à un rapport de durabilité spécifique de la CP BKW.

Evolution du capital de prévoyance et des réserves de fluctuation de valeurs

Le capital de prévoyance se compose du capital des assurés actifs ainsi que du capital des bénéficiaires de rentes, qui représentent des totaux plus ou moins équivalents. Le capital de prévoyance et les provisions techniques constituent ensemble les engagements de la Caisse de pension. Si la fortune disponible de la Caisse de pension est supérieure au total de ses engagements, la différence est comptabilisée en tant que réserves de fluctuation de valeurs. Celles-ci servent à compenser les effets des fluctuations sur les marchés financiers et permettent ainsi de garantir la réalisation durable du but de prévoyance.

Le capital de prévoyance des assurés actifs est défini comme la somme des avoirs individuels de tous les assurés actifs à la fin de l'année. Quant au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes ainsi qu'aux provisions techniques, les valeurs respectives de ces positions sont recalculées chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle, en appliquant des méthodes actuarielles reconnues.



Organisation

Conseil de fondation*

Représentants des employeurs

- **Dr Martin Zwyssig**, président, CFO BKW Gruppe, BKW Management AG (BKW)
- **Daniela Aeberhard**, responsable du procès-verbal, responsable Human Resources, BKW Management AG (BKW)
- **Christian Bigler**, CFO, Kraftwerke Oberhasli AG
- **Marlotte Faoro**, responsable Human Resources, Arnold AG (BKW Infra Services)
- **Christian Schürch**, responsable Controlling Power Grid, BKW Energie AG (BKW)
- **Adrian Stuber**, responsable Human Resources, BKW Building Solutions AG (BKW Building Solutions)

Représentants des salariés

- **Daniel Steffen**, vice-président, chef Corporate Finance, unité commerciale Group Finance, BKW Management AG (BKW)
- **Reto Brotschi**, monteur responsable de chantier, ISP Electro Solutions AG (BKW Building Solutions)
- **Marcel Dörr**, chef Fabrication Grimsel Hydro, Kraftwerke Oberhasli AG
- **Barbara Liechti**, cheffe Gestion des constructions, BKW Engineering, BKW Energie AG (BKW)
- **Mischa Oesch**, Senior Analyst Trading, unité commerciale Controlling & Reporting Energy Markets, BKW Energie AG (BKW)
- **Nadine Spinnler**, assistance CEO, Arnold AG (BKW Infra Services)

*Tous les membres du Conseil de fondation sont affiliés à la Caisse de pension BKW en qualité d'assurés. Le mandat réglementaire des membres du Conseil de fondation est de quatre ans. La période de mandat actuelle se terminera au printemps 2028.

Commission des placements de capitaux

- Daniel Steffen (présidence)
- Christian Schürch

- Dr Martin Zwyssig
- Remo Keller
- Andreas Tödtli (membre sans droit de vote)

Expert en matière de placement

PPCmetrics SA

Expert en prévoyance professionnelle

Libera SA

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)

Gérant

Remo Keller, lic. iur., Gérant de caisses de pension avec diplôme fédéral

Administration

Moserstrasse 2, 3013 Berne
(adresse postale: Viktoriaplatz 2, 3013 Berne)



Pensionskasse BKW
Caisse de pension BKW

Viktoriaplatz 2
3013 Bern
T 058 477 56 21
info@pkbkw.ch
www.pkbkw.ch